

TARIFS COMMUNAUX à compter du 1er janvier 2026				
SALLES DES FÊTES PAUL BRIÈRE				
WEEK END et Jour férié		du 01/04 au 31/10	du 01/11 au 31/03	Supplément chauffage
	Habitants Villemeux	440 €	500 €	60 €
	Associations Villemeux 2/an			gratuit
	Associations villemeux au-delà de 2/an	350 €	410 €	60 €
	Associations HC-adhérent Villemeusien 2/an			
	Associations HC-adhérent Villemeusien au-delà 2/an	650 €	710 €	60 €
	Manifestation payante			
	Habitants ou associations HC			1 200 €
Tarif journée en semaine (du lundi au jeudi) pro. seulement	235 €	265 €	30 €	
Caution principale		700 €		
Caution ménage		150 €		
Arrhes		30% du tarif		
LOCATION TABLES ET BANCS				
table ronde (uniquement à la salle des fêtes et installée par les ST)			8 €	
1 table 2,20m + 2 bancs			6 € + caution 260 €	
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
Droit de place (hors fête foraine)		2 € par jour par mètre linéaire		
Chevalet limité à 1m2		10€ le m2 / an		
Étal devant commerce		5€ / m2 / an		
Forfait cirque		50 € par jour et 1.500 € de caution		
CIMETIÈRE				
Concession				
Cinquantenaire		567 €		
Trentenaire		394 €		
Superposition				
50 ans		140 €		
30 ans		126 €		
perpetuelle avec droit d'enregistrement		152 €		
Vacation arrivée de corps		21 €		
Columbarium				
10 ans		320 €		
20 ans		530 €		
30 ans		740 €		
Dispersion des cendres		52 €		
Cavurnes				
15 ans		175 €		
30 ans		315 €		

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Le Maire  
 Daniel RIGOURD




Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture  
 Le : 17 DEC. 2025  
 Et  
 Publication ou notification du 17 DEC. 2025

